



INSTITUT DE FORMATION
DES AGENTS DE RECHERCHES

Téléphone : 04.67.58.23.65 - formation-ifar@orange.fr
12, Bd Ledru Rollin – B.P. 50148 - 34003 MONTPELLIER CEDEX 1 – www.ifar.fr

Bonjour,

Pour répondre à vos nombreuses questions, voici un éclairage sur le séminaire du 15 janvier 2016 à Montpellier et particulièrement pour sa **première partie** : « **Intervention en flagrant délit** ». Cette première partie, est consécutive aux propositions faites par la profession sur l'évolution de l'organisation des métiers de la sécurité privée à la suite des attentats terroristes commis le 13 novembre 2015 à Paris. A cet effet, je vous invite à lire les recommandations du CNAPS du 19 novembre dernier en pièce jointe.

La première partie du séminaire - partie intégrante du thème séminaire « **Recherche et développement de l'activité** » - traitera de la nouvelle organisation de notre activité en matière de coopération entre les forces publiques et la sécurité privée (statiques, logistiques, accompagnement). Durant cette partie, une présentation sera faite sur la **formation - Agent de Recherches Renforcées**- avec ses applications ainsi que la présentation de l'intégration d'un module « **sensibilisation et prévention du terrorisme** » dans les formations initiales, conformément à la délibération de CNAPS en pièce jointe, ce qui, à l'évidence, va élargir l'offre du marché.

Les acteurs de la sécurité privée concourent à la sécurité intérieure de la France, les récents événements montrent qu'ils sont les premiers au contact de la menace (service de sécurité du Bataclan) ; cette situation nous place face à nos responsabilités pour proposer notre concours à la politique de sécurité de l'état.

Des milliers d'acteurs de la sécurité privée (moyens humains considérables) vont pouvoir suppléer aux renseignements et aux forces de l'ordre, à différents niveaux, pour combler les failles sécuritaires... **Dans ce contexte général de sécurité, le CNAPS a pensé** à la participation de la sécurité privée pour renforcer la sécurité quotidienne des Français. Le secteur de la sécurité privée, aujourd'hui organisé, va coopérer avec les services officiels et trouver sa véritable place dans la chaîne de la sécurité intérieure de la France et pourquoi pas de l'Europe.

Les modules de formation présentés au séminaire, ont pour finalité de transmettre les compétences théoriques et pratiques requises pour la prévention contre la délinquance et le terrorisme, en coopération avec les services de sécurité de l'État. Les hommes et femmes, acteurs de la sécurité privée, apporteront leurs concours aux services officiels, dans l'exercice quotidien de leur activité professionnelle.

La 2ème partie du séminaire « Recherche et développement de l'activité d'Agent de Recherches Privées » traitera des solutions globales pour l'approche et de développement des nouveaux marchés.

Bien cordialement
Yves CONVERSANO
Formateur en sécurité privée
Responsable pédagogique
Tél: 0467585689
GSM: 0607424043
FAX: 0970066448